Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260320-D2026_13-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 15 mars 2026
Date d'affichage : 15 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora

Absents excusés :
Procuration :
Secrétaire de séance :

D2026/13 : ELECTION DES ADJOINTS

CONSIDÉRANT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.
CONSIDÉRANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.
CONSIDÉRANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

M le Maire lance un appel à candidatures auprès des conseillers présents.

Mme Géraldine DUDAL présente sa liste de candidats.

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

11 suffrages exprimés pour la liste de Mme Géraldine DUDAL ;

Le conseil municipal, par :

11 voix POUR,

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260320-D2026_13-DE

0 ABSTENTION(S),

0 voix CONTRE,

ELIT la liste de Mme Géraldine DUDAL;

INSTALLÉS :

Mme Géraldine DUDAL en qualité de 1ère adjointe ;

M Roger FAVEREAU en qualité de 2e adjoint ;

Mme Maude LE DUC en qualité de 3ème adjointe ;

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY



La secrétaire de séance :
Laëtitia LE CALVEZ



Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY



La secrétaire de séance :
Laëtitia LE CALVEZ

